

Outils pour la sauvegarde de la biodiversité en forêt

Plusieurs outils permettent de sauvegarder et favoriser la biodiversité en forêt. Tandis que les concepts cantonaux fixent les principes de base, le plan directeur forestier définit au niveau régional les hotspots pour la biodiversité et les mesures visant à la conserver, en accord avec les propriétaires de forêt.

Inventaires:

Pour pouvoir définir des mesures, il faut d'abord connaître la répartition des espèces (rares) et celle des habitats particuliers. Les résultats de ces inventaires sont représentés sur carte par le service des forêts et peuvent ainsi être pris en compte dans le travail forestier quotidien.



Photos: gauche: P. Rienth, WSL; droite: S. Speich, WSL



Mesures dans le cadre du travail forestier régulier:

Si les zones importantes pour la biodiversité sont connues, les forestiers peuvent facilement intégrer nombre de mesures à l'exploitation sylvicole, selon le principe d'une sylviculture proche de la nature.

Mesures spéciales:

Les mesures spéciales, comme la création de réserves forestières, l'aménagement d'espaces pour permettre le développement des chênes, des coupes spéciales en faveur du grand tétras ou la création de grands plans d'eau doivent être soigneusement planifiées. La Confédération soutient ces mesures coûteuses par des contributions.



Coopération:

Il a souvent été démontré par le passé que la collaboration entre services forestiers et protecteurs de la nature porte ses fruits et peut conduire à de bonnes solutions, satisfaisantes pour les deux parties.